

# Fiche produit

## Gestion administrative des Achats de Prestations Intellectuelles

### La problématique

L'activité d'achat à un caractère souvent cyclique qui exige pour l'entreprise un redimensionnement permanent des Ressources Humaines optimales internes nécessaires. Cette contrainte peut conduire l'entreprise à étudier la possibilité de confier à l'extérieur la [gestion des achats de prestations intellectuelles](#)

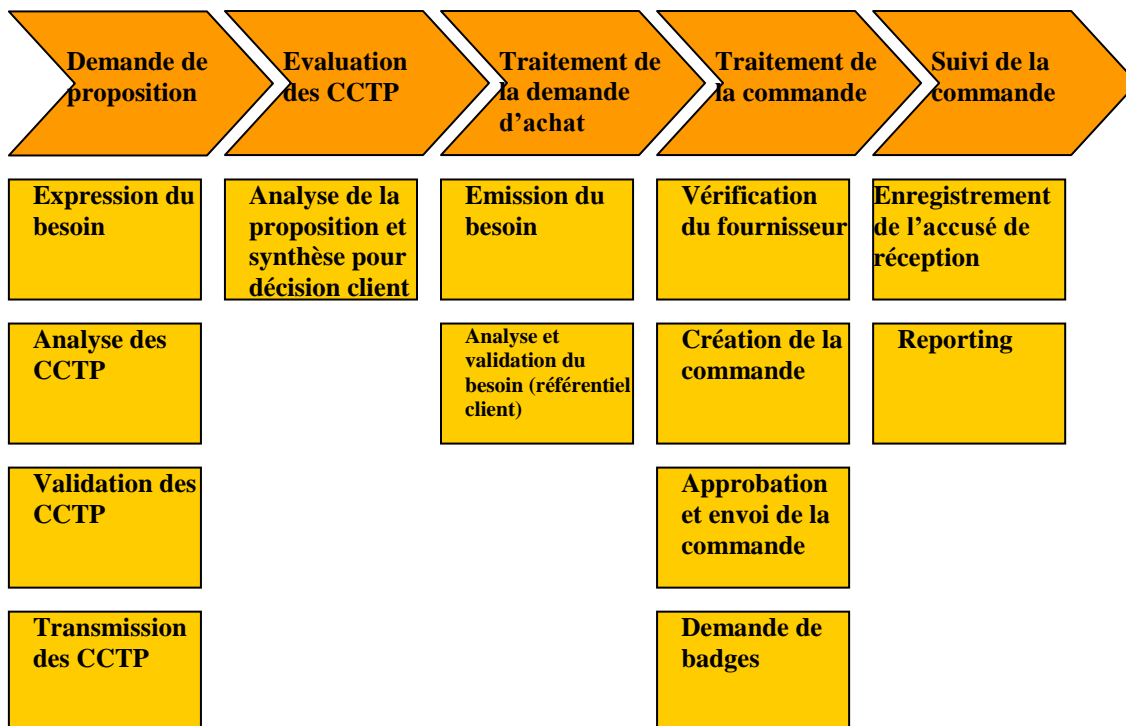
### La réponse merlane

- Mettre à disposition de l'entreprise un service continu qui s'adapte en fonction des pics et des creux de l'activité, dans un coût limité.
- Gérer les activités administratives dans le cadre d'un raisonnement «make or buy » (le passage de commandes, le traitement de l'opérationnel journalier...), les tâches liées à la mise en place de la stratégie d'achats et des contrats cadres (le «core business») étant conservées en interne.
- S'engager sur une obligation de résultats, sur la base de métriques définis par l'entreprise (délai pour l'envoi de spécifications lors de la consultation, délai pour le passage de commandes...).
- Mettre en place une équipe «back office» pour la gestion des tâches opérationnelles et identifier une interface privilégiée de « front office ».
- Privilégier des interfaces clairement identifiées, avec un mode d'échange asynchrone, par e-mail, permettant de gérer les contraintes de disponibilités des différents acteurs du contrat.

**Les finalités de l'intervention merlane :**

Proposer un coût variable en fonction de la charge de travail qui s'adapte en permanence à la saisonnalité de l'activité Achat.

**Schéma d'intervention (actions strictement administratives, le pouvoir de décision appartenant au client)**





Au cœur du management

## Fiche produit

### Gestion administrative des Achats de Prestations Intellectuelles

#### Nos atouts

- L'absence de conflit d'intérêt pour que la démarche soit éthiquement acceptable, l'activité de merlane n'étant pas concurrence avec les prestations achetées.
- La flexibilité, la réactivité et la continuité de la prestation, garanties par la variabilité du contrat, dans un contexte d'efficacité à coût maîtrisé ; les adaptations de l'équipe aux fluctuations de l'activité sont du ressort du prestataire et non plus du client.
- La clarté de la méthodologie de travail et du partage des responsabilités.
- La qualité de l'écoute des consultants et leur bonne compréhension des métiers et des enjeux de l'entreprise.
- La capacité du Chef de Projet de merlane à apporter des conseils juridiques pointus, de haute valeur ajoutée, non inclus spécifiquement dans le contrat.

#### Votre contact

**Patrice MOREAU**

Directeur Associé

Responsable de la Business Unit « Gestion & Administration du Personnel »

Tél. : 01 42 96 93 37 / 06 34 03 60 45

[pmoreau@merlane.com](mailto:pmoreau@merlane.com)

<http://www.merlane.com/>



Au cœur du management